

Le SESSAD des Goélettes accompagne des enfants de 0 à 20 ans habitant dans le nord et le centre Isère. Il intervient à l'école, au domicile, dans les différents lieux de vie de l'enfant. Les enfants se rendent au service pour les prises en charge spécialisées. Outre ces actions individualisées en direction de l'enfant et en soutien de ses parents, le SESSAD propose des groupes de socialisation par âge ou centres d'intérêts et des groupes de rencontre pour les fratries.

Carte d'identité :

Création du service : 2005
Territoire : Nord et Centre Isère
Nombre de places : 27
Nombre de salariés : 19
Directeur : Philippe COLLET



Les principales modalités d'intervention :

L'éducation structurée inspirée des méthodes TEACCH, ABA, PECS... En moyenne, 5 interventions par semaine
Le SESSAD intervient à l'école, au domicile de l'enfant et dans ses locaux de l'Isle d'Abeau ou de Voiron

Modalités d'admission :

Orientation MDA
Envoi par les parents d'un courrier et d'un dossier
Entretien avec le directeur
Entretien avec un psychologue
Entretien le médecin
Commission d'admission
Information des familles et de la MDA

Composition équipe :

En commun sur les 2 antennes :

- 1 directeur
- 1 médecin psychiatre
- 1 secrétaire comptable

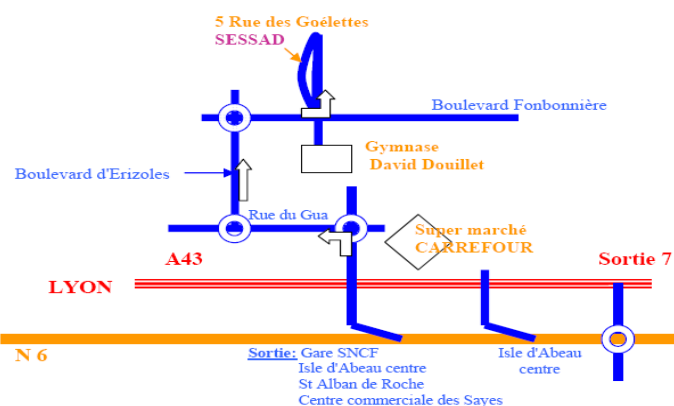
A l'Isle d'Abeau :

- 1 psychologue
- 1 orthophoniste
- 1 ergothérapeute
- 4 éducateurs

A Voiron :

- 1 psychologue
- 1 orthophoniste
- 1 ergothérapeute
- 5 éducateurs
- 1 professeur de sport adapté

PLAN D'ACCES A L'ISLE D'ABEAU



Le projet d'établissement :

Le SESSAD propose une aide éducative auprès d'enfants et d'adolescents atteints de Troubles Envahissants du Développement, un soutien à leur scolarisation et à leur intégration sociale, un accompagnement de leur famille, à travers la mise en place d'un projet évolutif dès le plus jeune âge jusqu'à l'âge adulte (20 ans). Le travail du SESSAD, au-delà de la prise en charge des enfants, réside également dans la mise en place et la coordination d'un réseau de soutien à l'enfant et à sa famille. Les lieux d'intervention du SESSAD, dans un rayon de 30 km autour des antennes, se font essentiellement dans le cadre familial, l'école en milieu ordinaire, les structures d'accueil spécialisé et plus généralement dans tous les lieux de vie de l'enfant ou de l'adolescent (centres de loisirs, d'activités sportives, culturelles...). Les prises en charges spécialisées (suivi psychologique, orthophonie, ergothérapie, activité physique adaptée, groupes-atelier habiletés sociales) s'organisent dans le service, à l'Isle d'Abeau ou à Voiron.

Le SESSAD s'appuie sur les outils à visée éducative et thérapeutique provenant du champ de l'éducation structurée. Des outils tels que le PECS (communication alternative par échange d'image), la méthode ABA, le programme TEACCH sont mis en œuvre à travers les différents modes de prise en charge et l'évaluation des besoins de l'enfant.

Le projet individuel (PI) est construit dans une perspective de collaboration active avec les familles, de partage des compétences et de respect des choix d'orientation pour leur enfant. Il s'insère dans un partenariat étroit entre l'éducatif, le pédagogique et le thérapeutique. L'équipe aura comme mission de réévaluer périodiquement le jeune, en se référant aux étapes normales du développement et d'adapter les composantes éducatives, pédagogiques et thérapeutiques en conséquence :

2

- En s'inscrivant dans un processus d'évaluation constant afin d'être au plus près de l'évolution du jeune et en mettant en valeur ses forces, ses intérêts et ses aptitudes émergentes /
- En individualisant sa prise en charge, en mettant en place les objectifs du PI du jeune sur tous ses lieux de vie.
- En adaptant les outils en fonction des compétences et possibilités du jeune
- En rééduquant ses fonctions motrices globales et particulières grâce à des outils concrets et des mises en situation structurée.
- En structurant l'environnement du jeune grâce à des repères visuels concrets pour les rendre plus accessibles.
- En structurant le temps à l'aide d'outils visuels adaptés à chaque jeune.
- En mettant en place des apprentissages dans tous les lieux de vie du jeune, avec des activités structurées et décomposées.
- En mettant en œuvre et en faisant utiliser les outils de communication par le jeune et son entourage, principalement la famille et l'école.
- En mettant en place l'apprentissage des codes sociaux par des scénarios et des mises en pratique.
- En soutenant l'intégration du jeune en l'accompagnant dans différents lieux de vie et d'apprentissage.
- En gérant les comportements difficiles et mettant en œuvre une évaluation fine de la situation pour mieux les comprendre et donner les moyens au jeune de les éviter.

